

ZAPAFOR EVOLUTION

Peinture monocomposant satinée pour sols et murs
aux résines alkydes-uréthanes en phase solvant

- ✓ Film dur et résistant
- ✓ Très bonne adhérence
- ✓ Anti-poussière
- ✓ Application et entretien faciles
- ✓ Aspect satiné-brillant tendu

Traitements
Particuliers

SOL



DEFINITION

Peinture monocomposant d'aspect satiné-brillant pour revêtement de protection de sols et murs à base de résines alkydes-uréthanes en phase solvant.

DOMAINE D'UTILISATION

TRAVAUX : neufs, de rénovation ou d'entretien.

EMPLACEMENT : à l'intérieur ou à l'extérieur.

DESTINATION : sols en béton : garage, parking pour véhicules légers (voitures) et zone de circulation piétonne (balcons, coursives, escaliers...). Murs et autres : éléments d'ouvrage en béton nécessitant une protection particulière (murs, appuis de fenêtres...).
Éléments de construction en bois massifs tels que parquets ou marches d'escalier.

CONDITIONNEMENTS ET TEINTES

- Fût de 15 L. - Pot de 4. - Boîte de 1 L.
- Livré en blanc et toutes teintes des nuanciers DECOCOLOR, FAÇADES et RAL.
- Les teintes sont réalisables à la machine à teinter.
- Pour certaines teintes avec Y < 35 %, la technologie Color RSC permet de respecter les exigences du NF DTU 59.1 (nous consulter).

APPLICATION

Conditions d'exécution des travaux conformes aux normes et règles de l'art pour la préparation des supports comme pour l'application.

SUR SUPPORTS CONVENABLEMENT PREPARES :

conformément aux DTU en vigueur ou autre document applicable (cf. DoP - QR CODE) :

Sols :

- planchers neufs en béton surfacé conformes au DTU 21,
- chapes ou dalles neuves de béton conformes au DTU 26.2,
- dallages neufs en béton sur terre-plein conformes au DTU 13.3,
- supports précédents recouverts d'un ragréage P4 ou P4S,
- anciennes peintures compatibles en bon état de conservation et parfaitement adhérentes à ces types de supports conformes aux normes et règles applicables lors de leur exécution.

Murs et autres supports :

- parements de béton brut de décoffrage, parements de produits industriels en béton, enduits au mortier de liants hydrauliques, panneaux-dalles de béton cellulaire (type C4/500 et supérieur), enduit de peinture, bois massif.
 - Supports similaires conformes aux normes et règles applicables lors de leur exécution, nus ou revêtus de peintures compatibles en bon état de conservation et parfaitement adhérentes.
- Supports spécifiques non mentionnés : nous consulter.

PRECAUTIONS D'EMPLOI :

A vérifier avant mise en œuvre (selon DTU 59.3) :

- absence de taches, de projection de produits gras, de plâtre ou de mortier,
 - absence de moisissures,
 - porosité : 60 à 240 secondes au test dit "de la goutte d'eau",
 - pulvérulence : cliché 1 à ne pas dépasser,
 - pH : 8 à 12,
 - cohésion superficielle : >1 MPa pour le béton et > 0,5 MPa pour le mortier.
- Ne pas changer de numéro de lot sur une même surface.

En intérieur : ne pas appliquer par température inférieure à 8°C et par humidité relative supérieure à 70 %.

En extérieur : ne pas appliquer par température inférieure à 5°C et par humidité relative supérieure à 80 %.

DILUTION : au white-spirit.

Brosse et rouleau :

En couche d'impression : 5 à 15 % selon le support.

En couche intermédiaire : 0 à 3 %.

En couche de finition : ne pas diluer.

Pistolet : 8 à 10 %.

MATERIEL :

- Brosse à soies mixtes.
- Rouleau polyamide de 8 à 14 mm.
- Pistolet sans air : buses Ø 13 à 15 millièmes de pouce et filtres de 100 "mesh"/maille.

RENDEMENT SUPERFICIEL SPECIFIQUE :

9 à 10 m²/litre et par couche.

Rendement variable de 20 à 30 % en fonction de l'absorption, du relief des supports et du mode d'application.

TEMPS DE SECHAGE (à 23° C et HR = 50 %) :

Sec en surface : 4 heures.

Sec apparent complet / recouvrable : 24 à 48 heures maximum.

Mise en service : trafic piéton : 24 heures / trafic véhicules légers : 8 jours.

NETTOYAGE DU MATERIEL : au white-spirit, immédiatement après usage.

NETTOYAGE ET PREPARATION DES FONDS :

conformes au NF DTU 59.1 pour les murs, appuis, bandeaux.

Conformes au DTU 59.3 pour les sols.

Cf tableau ci-après.

ZAPAFOR EVOLUTION

MODE D'APPLICATION	Sur fonds poreux et/ou friables	Sur fonds bruts	Sur fonds de porosité réduite	Sur fonds de peinture
Préparations	Lichens et moisissures : traitement préventif et curatif avec le décontaminant FONGIMUR sans rinçage (cf. fiche descriptive).			
	Les laitances de ciment seront éliminées par un nettoyage avec une solution acide suivie d'un rinçage à l'eau claire.	Le grenailage des chapes autolissantes très fermées, des sols glacés ou finis à l'hélicoptère est indispensable, ainsi que l'élimination des produits de cure.	Les anciens fonds mal adhérents et/ou incompatibles avec les revêtements à appliquer seront éliminés par décapage thermique ou chimique en prenant soin d'éliminer par rinçage, la totalité du décapant et des résidus de l'ancien revêtement.	
Fixateur	PLEXIFILM S dilué	—	—	—
Impression	ZAPAFOR EVOLUTION dilué de 10 à 15 % ou ZAPAFOR FIX S dilué	ZAPAFOR FIX S dilué ou PLEXIFILM S dilué		ZAPAFOR EVOLUTION dilué à 5 %
Intermédiaire / Finition	2 couches de ZAPAFOR EVOLUTION ⁽¹⁾		1 à 2 couches de ZAPAFOR EVOLUTION ⁽¹⁾	

Il est impératif de consulter les Fiches Descriptives des Produits cités ci-dessus avant mise en peinture.

⁽¹⁾ Le produit peut être rendu antiglissant par adjonction du KIT ANTIDERAPANT dans la limite de 2 à 3 % en poids avant application (cf. fiche descriptive du produit).

CARACTERISTIQUES D'IDENTIFICATION

APTITUDE A L'USAGE :

Fonction générale : produit de construction faisant l'objet d'une déclaration de performances "DoP" (cf. QR CODE ci-après), conformément à la spécification technique harmonisée retenue pour son marquage CE selon l'usage prévu (cf. encadré ci-après).

Fonction particulière par référence aux normes et/ou spécifications applicables ou à paraître :

- insensibilité au nettoyage à l'eau,
- bonne résistance à l'usure,
- bonne tenue aux intempéries,
- antidérapant (optionnel),
- apporte une couleur uniforme au support,
- stabilité de la couleur.

IDENTIFICATION :

• Classement normalisé : **G₂E₃S₁V₂W₃A₀C₀** (classement français D2).

• **Caractérisation selon NF T 36-005 :** Famille I - 4a.

CARACTERISTIQUES TECHNIQUES :

Extrait sec :

En poids : 71,5 ± 2,0 %.

En volume calculé : 53,0 ± 2,0 %.

Masse volumique : 1,28 ± 0,05 kg/dm³ (en blanc).

Point d'éclair : 35°C. Produit inflammable.

Présentation en pot : légèrement thixotrope.

Aspect du feuil sec :

Satiné brillant. Indice de brillant à 60° = 60.

Tendu (sauf si incorporation du KIT ANTIDERAPANT).

Conservation : 12 mois en emballage d'origine non ouvert, stocké à l'abri du gel, de la chaleur et de l'humidité.

Contrôle qualité : cf. DoP (QR CODE ci-après).

HYGIENE ET SECURITE / SANTE ET ENVIRONNEMENT

Sécurité en cas d'incendie : classement conventionnel de réaction au feu M1 sur support non isolant classé M0 (selon arrêté du 21 novembre 2002).

Fiche de Données de Sécurité : accessible sur le site www.soframap.com ou www.quickfds.fr.

Fiche de Déclaration Environnementale et Sanitaire : en préparation.

* **Emissions dans l'air en intérieur :** information sur le niveau d'émission de substances volatiles dans l'air intérieur, présentant un risque de toxicité par inhalation, sur une échelle de classe allant de A+ (très faibles émissions) à C (fortes émissions), selon décret n° 2011-321 du 23 mars 2011 : classement A+.

COV (Directive 2004/42/CE et arrêté français du 29 mai 2006) : valeur limite UE pour ce produit (cat. A/i) : 500 g/l. Ce produit contient max 499 g/l COV.

AUTRES INFORMATIONS

Référentiels d'emploi, durée de vie, entretien, stockage, déchets : cf. DoP de la finition (QR CODE ci-après).

Cf. QR CODE pour les DoP / FDES / FDS spécifiques du produit (ce produit, de construction et de décoration, destiné exclusivement à des professionnels du BTP et non à la vente au consommateur. Cf. CGE ci-dessous, dont les caractéristiques environnementales et sanitaires sont déposées sur la base INIES/CSTB - en préparation, ne nécessite pas de déclaration environnementale supplémentaire déposée sur le site gouvernemental en application du décret n° 2013-1264 du 23 décembre 2013).

CONDITIONS GENERALES D'EMPLOI "CGE"

Ces conditions sont annexées à la déclaration des performances du ou de chaque produit de revêtement concerné dont la consultation est obligatoire (version papier sur demande), et qui permet de vérifier que la présente fiche correspond bien à son édition la plus récente : cf. QR CODE ou le site www.soframap.com.

Date de création : octobre 1996

Date de révision : août 2017

Indice de révision : 11

